


**UTILE**
**Permanences Mairie**

Lundi 15h-17h

Mardi 10h-12h

Mercredi 10h-12h

Vendredi 16h-18h

**Contact**

04 76 65 65 00

m.stblaise@wanadoo.fr

[www.saintblaisedubuis.fr](http://www.saintblaisedubuis.fr)
**AGENDA**
**2 AOUT**

Balade imaginaire en Pays elfique et Fantastique - Cote Manin 10h à 12h30 parking du site

**15 AOUT**

Osez le nature au crépuscule! - Cote Manin 19h30 à 21h30 parking du site

**1 SEPTEMBRE**

Rentrée des Classes

**5 SEPTEMBRE**

Forum des Associations  
La Halle 9h-12h

**15 SEPTEMBRE**

Tour de France - RD 520  
La Ravignouse 14h00

# La Feuille de Buis

## de Saint-Blaise-du-Buis


**MOT DU MAIRE**
*Vie Communale*

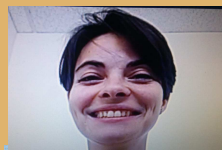

**Buissardes, Buissards**, je profite de cette première Feuille de Buis du mandat pour vous remercier de la confiance que vous avez placée en notre équipe lors des élections du 15 mars 2020. La situation sanitaire inédite nous a imposé des changements d'habitude. Ainsi, **le personnel communal** s'est mobilisé pour accueillir les élèves dans les meilleures conditions et il a adapté ses tâches et ses horaires aux protocoles. Merci pour leur professionnalisme ! Au niveau du **secrétariat**, le retour de Valérie Jacolin notre secrétaire, donne un grand bol d'air à l'équipe. En effet, ses connaissances de l'urbanisme, du territoire, de la population et de l'administration locale permettent aux nouveaux élus de se préparer à relever les défis. Valérie et Véronique Billard composent à présent notre pôle administratif. Un clin d'œil également, à Éric Durand, l'homme de l'ombre, qui connaît parfaitement nos voiries et nos bâtiments, il nous aidera dans leur mise en conformité. **Nous sommes et restons mobilisés** pour être à la hauteur de vos attentes, la réinstauration de la permanence des élus le vendredi soir va dans ce sens. Mon équipe et moi vous souhaitons un bel été. **Nathalie FAURE**


**CONSEIL MUNICIPAL**
*Vie Communale*
**Nathalie FAURE : MAIRE**


Elvira AFONSO SARAT 1ère adjointe  
Julien BOULORD 2ème adjoint



Sandrine CIVET 3ème adjointe  
Olivier BREFFEILH 4ème adjoint



Natacha KALECINSKI conseillère  
Simon BAILLY conseiller



Annie MOREL BIRON conseillère  
Fabian Roque CAPALBO conseiller



Magalie MOSKAL conseillère  
Jérémy PEURIERE conseiller



Jean François GAUVRY conseiller  
Didier JACOLIN conseiller



Roger TESSAUR: conseiller  
Stéphane NOGUEIRA conseiller



**Affaires scolaire, information et communication**, vice-présidente : Elvira AFONSO SARAT.

**Aménagement entretien voirie et bâtiments**, vice-président: Julien BOULORD

**Urbanisme et aménagement du territoire**, vice-Présidente : Sandrine CIVET.

**Animation, Vie associative et CCAS**, vice-Président : Olivier BREFFEILH et Jérémie PEURIERE pour la **Vie associative**

**Côte Manin – environnement vice-présidente**, vice-présidente : Annie MOREL BIRON

**Développement Durable**, vice-président : Simon BALLY

**Marchés publics et Appels d'Offres**, vice-président: Julien BOULORD

**Finances**, vice-présidente : Elvira AFONSO SARAT.

**Attribution Logements**, vice-présidente : Elvira AFONSO SARAT.

**COTE MANIN**  
*Vie Communale*



Chaque année, le **Département de l'Isère** mène une campagne de sensibilisation renouvelée et propose avec l'appui des animateurs ENS des animations sur une vingtaine de sites. **L'étang de Cote Manin**, sur notre village, **va accueillir 2 animations au mois d'août**:

« Balade imaginaire en Pays elfique et Fantasyique », **le 2 août.**

« Osez le nature au crépuscule! », **le 15 août.**

Rendez-vous : parking du site, fléché depuis le Rivier d'Apprieu.

Renseignement : <https://biodiversite.isere.fr/>

**TOUR DE FRANCE**  
*Vie Communale*



La 16<sup>ème</sup> étape du Tour de France traversera notre village le **mardi 15 septembre 2020**. Les coureurs viendront de Charavines et prendront la direction de La Murette en passant par **la Ravignhouse**. Passage **des coureurs prévu vers 14h00**.

**INFORMATIONS MAIRIE**  
*Vie Communale*

Si vous avez besoin de passer en Mairie n'oubliez pas de venir avec **votre masque**, celui-ci est obligatoire dorénavant. Merci de votre compréhension.

**La lutte contre les ambrosies.** L'ambrosie émet un pollen très allergisant pour l'homme à partir de début août notamment. Agir contre l'expansion de cette plante est un enjeu majeure de santé publique. Aussi, nous rappelons que tous les habitants et exploitants de la commune sont tenus de procéder à la destruction des plans d'ambrosie sur leur propriété.



Si votre propriété est située le long d'une voirie publique, pour des raisons de sécurité, « **les haies doivent être coupées à l'aplomb de la limite de votre propriété** » et doivent être conduites de manière à ce que leur développement ne fasse pas saillie sur le domaine public afin de ne pas gêner la circulation des piétons et la visibilité des véhicules.



Impression réalisée par la Mairie de Saint Blaise du buis

Directeur de publication : Nathalie FAURE

Conception et rédaction : Commission communication. Tirage à 450 exemplaires

Pour recevoir la Feuille du Buis en format numérique, veuillez en faire la demande par mail : [m.stblaise@wanadoo.fr](mailto:m.stblaise@wanadoo.fr)

**305 rue de la Mairie 38140 SAINT BLAISE DU BUIS**